



Communiqué

Synthèse d'étude

Sous nos pieds, un potentiel en faveur du climat

Choisir judicieusement les revêtements recouvrant les surfaces extérieures est un levier d'action majeur et très concret pour répondre aux enjeux climatiques des villes. La Ville de Lausanne publie la synthèse d'une étude commandée à ce sujet. Celle-ci révèle une belle marge de manœuvre en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de lutte contre les îlots de chaleur et de ville éponge.

L'étude commandée par la Ville de Lausanne avait pour mission d'évaluer à la fois l'empreinte carbone des revêtements et de définir les principes d'aménagement les plus pertinents pour lutter contre le réchauffement de la ville et améliorer sa perméabilité. Pour ce faire, sept types de matériaux ont été étudiés par l'institut de recherche Energy de la Haute école d'ingénierie de Fribourg (HEIA-FR) et par l'entreprise Ecoscan SA.

Des résultats révélant des écarts significatifs entre les revêtements

Le Plan climat lausannois s'est intéressé aux revêtements des surfaces extérieures – pavés en pierre naturelle, enrobés bitumineux, terre végétalisée, etc. – pour deux raisons. D'une part, ces matériaux contribuent aux changements climatiques en raison des émissions de gaz à effet de serre que leur production et leur transport génèrent. D'autre part, ils peuvent renforcer ou au contraire atténuer les effets négatifs des changements climatiques que sont les vagues de chaleur en milieu urbain et le ruissellement des eaux de pluie lors de violents orages. Cette étude présente des résultats extrêmement intéressants, avec des écarts significatifs entre les familles de revêtements considérés allant parfois jusqu'à un facteur 20. Ils confirment donc que des leviers d'action existent sous l'angle de l'empreinte carbone, de la lutte contre la surchauffe estivale et la perméabilité des sols.

Des leviers climatiques considérables tant pour les collectivités que les privés

Ces résultats confirment le bien-fondé de certaines options déjà retenues par la Ville, notamment dans le cadre de son Plan climat. Les considérations climatiques devraient donc peser lors de la conception des aménagements, au même titre que les considérations esthétiques, d'accessibilité universelle ou financières par exemple. Ces constats s'appliquent autant aux autorités en charge du domaine public qu'aux propriétaires sur leurs parcelles respectives. « Sélectionner judicieusement les revêtements est un levier d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des villes, pour les adapter aux conditions climatiques futures et veiller à la santé de la population. Face à l'ampleur des enjeux et à l'urgence climatique, chaque mètre carré compte ! » souligne Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

Une étude riche en enseignements et recommandations

L'étude relève également qu'associer arborisation et sélection judicieuse des revêtements – clairs ou à faible conductivité thermique – est nécessaire pour réaliser des îlots de fraîcheur là où cela est possible et rendre la ville perméable.

A noter également que l'empreinte carbone totale des revêtements est particulièrement sensible à la distance de transport de ces matériaux lourds depuis leur lieu d'extraction ou de production ; il s'agit donc de privilégier les matériaux locaux.

Quant aux surfaces en dur comme alternative aux enrobés bitumeux, il est préconisé de retenir les matérialités en pierre naturelle, en pose non liée (non cimentée).



Classement des revêtements selon leur empreinte carbone			
1	Terre végétale		
2	Gravier-gazon		
3	Stabilisé naturel (argilo-calcaire)		
4	Pavé/dalle (pierre naturelle suisse non cimentée)		
5	Enrobé bitumineux		
6	Pavé/dalle en béton non cimenté		
7	Pavé/dalle cimenté ou importé		
8	Béton coulé		

Informations sur www.lausanne.ch/revetements-exterieurs

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 07 février 2025